

CHOISIR LA VOIE PROFESSIONNELLE

Objectif : acquérir des compétences professionnelles pointues garantissant l'accès à l'emploi dans des secteurs porteurs, généralement en 2 ans pour le CAP et en 3 ans pour le baccalauréat professionnel. La voie professionnelle renouvelée propose des parcours personnalisés mieux adaptés aux besoins de chacun, en vue d'une insertion immédiate ou d'une poursuite d'études. Ces formations peuvent être suivies sous statut scolaire ou en apprentissage.

● DES ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

En 1^{re} année de CAP ou en 2^{de} professionnelle, vous suivrez, comme au collège, des enseignements généraux (français, mathématiques, histoire-géographie, langue étrangère, etc.). Mais vous les verrez sous un jour nouveau : plus concrets et davantage en relation avec les métiers préparés, comme la biologie pour la coiffure ou les sciences physiques pour l'électricité.

● DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

La moitié de l'emploi du temps sera consacrée aux enseignements professionnels : vous y apprendrez les techniques et les gestes du métier à l'aide d'outils et de matériels spécifiques. Ceux-ci se déroulent en cours, mais aussi sous forme de groupes à effectif réduit et d'ateliers, en laboratoire, en salle informatique, parfois en entreprise. Le travail en petit groupe et en équipe est privilégié. Des projets liés à vos centres d'intérêt (sportifs, artistiques, à caractère professionnel, etc.) sont aussi prévus.

Tout au long de votre parcours, des heures d'enseignement professionnel seront dédiées à la **réalisation d'un chef-d'œuvre**. Il s'agit de la présentation d'un projet, réalisé seul ou en groupe, qui peut prendre des formes très diverses : conception et réalisation d'un produit fini (en bois, métal, tissu, papier, etc.), d'un texte, d'un journal, d'un site Internet, d'un film, de planches créatives, de la participation à un concours, etc. Cette démarche de réalisation concrète fait appel à différentes disciplines d'enseignements professionnels et généraux. Le **chef-d'œuvre** est évalué à la fin de la formation lors d'une présentation orale et compte pour la délivrance de votre diplôme.

Certaines heures se dérouleront en **co-intervention** : dans certains cours d'enseignement professionnel interviendront à la fois le professeur d'enseignement professionnel et celui de français ou de mathématiques.

● DES STAGES EN ENTREPRISE

Le lycée vous prépare et vous accompagne dans vos démarches pour trouver un lieu de stage.

En CAP ou bac professionnel, vous aurez plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (12 à 14 semaines en CAP, 18 à 22 semaines en bac professionnel selon la spécialité) pour vous familiariser avec des situations de travail et avec le fonctionnement d'une entreprise ou d'un milieu professionnel en conditions réelles.

Ces stages en milieu professionnel vous permettent d'acquérir des compétences qui sont nécessaires pour la validation du diplôme préparé.

● CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION

Après un test de positionnement en français et en mathématiques, en début d'année, vous consoliderez votre maîtrise du français et des mathématiques si nécessaire.

Tout au long du parcours, selon vos besoins et vos projets personnels, vous pourrez bénéficier de soutien, d'aide pour l'élaboration de votre projet d'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

● LES ATOUTS DE L'APPRENTISSAGE

Choisir l'apprentissage, c'est suivre une formation qui prépare aux mêmes diplômes que la voie scolaire et qui alterne périodes de cours en CFA (centre de formation d'apprentis) et périodes de travail en entreprise sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage. La formation peut être effectuée à distance avec un suivi par le CFA.

Des lycées proposent des formations en apprentissage et avec la transformation de la voie professionnelle la possibilité de parcours mixtes : l'apprentissage s'effectue soit

sur la totalité du CAP ou du bac professionnel, soit sur une partie du cursus, par exemple la ou les 2 dernières années de formation. Il s'adresse aux jeunes de 16 ans (15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3^e) à 30 ans (29 ans révolus).

En tant qu'apprenti, vous signez un contrat de travail qui fait de vous un salarié à part entière de l'entreprise. Vous devez adopter les codes du monde professionnel (assiduité, ponctualité, sérieux dans le travail, respect des règles) et vous avez les mêmes vacances que les autres salariés (5 semaines de congés payés par an). Vous recevez une rémunération qui va de 415,64 € (27 % du Smic) à 846,68 € (55 % du Smic) par mois pour les apprentis mineurs. Précision: le salaire d'un apprenti est exonéré des charges sociales. Le salaire brut est identique au salaire net.

À noter: lorsque le contrat est conclu dans le cadre d'un CDD (contrat à durée déterminée), la durée peut varier de 6 mois à 3 ans en fonction du type de métier et de la qualification préparée.

Avant de signer un contrat d'apprentissage, il vous faut, avec l'aide de votre établissement, chercher une entreprise. Anticipez ou démarrez vos demandes plusieurs mois avant le début de la formation. À noter: la période d'apprentissage en entreprise peut commencer dans les 3 mois précédant ou suivant le début de la formation au CFA (centre de formation d'apprentis). Pour faciliter la recherche d'entreprise des apprentis dans les circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire du Covid-19, le gouvernement prolonge exceptionnellement la période préliminaire en CFA jusqu'à 6 mois avant signature du contrat d'apprentissage (au lieu de 3 mois).

Pour les élèves en situation de handicap, l'apprentissage est accessible sans limite d'âge. Ils peuvent prolonger la durée initiale de leur contrat de 1 an (jusqu'à 4 ans) et suivre les enseignements à distance s'il ne leur est pas possible de fréquenter le CFA. Ils peuvent également

bénéficier d'une formation aménagée: aménagements pédagogiques, aménagement du temps de formation, cours par correspondance.

● PARTIR SE FORMER À L'ÉTRANGER

Tous les lycéens et apprentis de la voie professionnelle peuvent partir à l'étranger pour une période de 15 jours à 1 an, à n'importe quel moment de leur cursus selon le cadrage réalisé par l'établissement ou le CFA (centre de formation d'apprentis). En entreprise et/ou dans un établissement de formation professionnelle, cette expérience à l'étranger est l'occasion de gagner en autonomie, d'enrichir leurs connaissances du métier et d'améliorer leur pratique d'une langue étrangère.

La valorisation des compétences acquises à l'étranger est désormais possible grâce à une attestation reçue en plus du diplôme (depuis la session 2020).

● CHANGER D'ORIENTATION

Quelque soit le cursus, il est possible de changer de voie ou de spécialité sans avoir à recommencer à nouveau le cycle. Pour cela, il vous faut contacter le professeur principal et/ou le psychologue de l'Éducation nationale.

À noter: les élèves de terminale CAP dans la même spécialité que le bac professionnel demandé sont prioritaires pour un accès en 1^{re} professionnelle. Les élèves de 2^{de} ou de 1^{re} professionnelle peuvent demander un changement d'orientation dans une autre spécialité de 1^{re} professionnelle.

En fonction de vos motivations, de vos résultats scolaires, des places disponibles dans la filière souhaitée et des recommandations par avis du conseil de classe, le chef d'établissement peut donner un avis favorable à cette réorientation. Toutefois, avant d'intégrer votre nouvelle formation, vous pourrez suivre un « stage passerelle » pour découvrir votre nouvelle filière et acquérir les compétences nécessaires afin de réussir dans la formation visée. ■

● LE CAP

Le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) est un diplôme national de niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles. Il peut conduire à une insertion immédiate dans la vie active ou à une poursuite d'études, en particulier en classe de 1^{re} professionnelle dans une spécialité de baccalauréat professionnel relevant du même secteur.

Le CAP peut se préparer sous statut scolaire en lycée professionnel ou en apprentissage sur la totalité ou une partie du cursus (*lire p. 5*).

Il est décliné dans près de 200 spécialités, relevant de différents domaines :

agriculture, élevage, aménagement, forêt • alimentation, hôtellerie, restauration • arts, artisanat, audiovisuel • automobile, engins • bâtiment, travaux publics • bois, ameublement • chimie, physique • commerce, vente • électricité, électronique, énergie • hygiène, sécurité • industries graphiques • matériaux : métaux, plastiques, papier • productive, mécanique • santé, social, soins • sports, loisirs • textile, habillement • transport, magasinage.

Retrouvez l'ensemble des spécialités sur www.onisep.fr.

Le CAP en 2 ans est proposé aux élèves issus de 3^e pour acquérir un premier niveau de qualification professionnelle. Le CAP peut être aussi préparé **en 1 an ou 3 ans** selon les profils et besoins particuliers des élèves. Ces parcours adaptés sont proposés par l'équipe pédagogique après un dialogue avec l'élève et/ou sa famille.

Dans la majorité des cas, **le parcours en 1 an** concerne des élèves de 1^{re} ou de terminale souhaitant obtenir un CAP ou des jeunes déjà diplômés (minimum niveau 3) qui seront dispensés des épreuves générales, ou à des jeunes sortis du système scolaire sans qualification en retour en formation. Des jeunes très motivés, avec un projet professionnel solide et un bon niveau scolaire, peuvent bénéficier de ce parcours.

La formation comprend :

- des enseignements généraux : français ; histoire-géographie ; mathématiques, physique-chimie ; langue vivante étrangère ; prévention-santé-environnement ; enseignement moral et civique ; arts appliqués et cultures artistiques ; éducation physique et sportive, dont les programmes s'inscrivent dans le contexte professionnel et sont articulés avec les enseignements professionnels ;

- des enseignements technologiques et professionnels sous forme de cours, de travaux pratiques et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité du CAP choisie. Certaines séquences se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques. Un volume horaire est aussi consacré à la réalisation du chef-d'œuvre présenté en fin de CAP et évalué dans le cadre de l'obtention du diplôme (*lire p. 5*) ;

- des périodes de formation en milieu professionnel de 12, 13 ou 14 semaines de stage réparties sur les 2 années de formation selon la spécialité de CAP. Lorsque la durée de formation est de 1 an, l'élève effectue au minimum 5 semaines en milieu professionnel ;

- des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation. L'élève consolidera si nécessaire sa maîtrise du français et des mathématiques. Tout au long du parcours, selon ses besoins et ses projets personnels, il pourra bénéficier de soutien, d'aide pour l'élaboration de son projet d'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

● LE CAP AGRICOLE

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole est décliné dans une dizaine de spécialités. Il comprend :

- 3 modules d'enseignement général communs à toutes les spécialités du CAP agricole en référence à des dimensions de la vie sociale, professionnelle et civique incluant des enseignements de lettres modernes ; histoire-géographie ; éducation socioculturelle ; mathématiques ; technologies de l'informatique et du multimédia ; sciences économiques, sociales et de gestion ; biologie-écologie ; physique-chimie ; éducation physique et sportive ; langue vivante ;

- 4 modules d'enseignement professionnel : sciences et techniques professionnelles ;

- 13 semaines de stage dont 12 semaines prises sur la scolarité (11 semaines de stage individuel en milieu professionnel et 1 semaine de stage collectif) ;

- 5 heures par semaine pour permettre une individualisation des parcours : renforcement des connaissances pour poursuivre des études... ;

- 3 heures de pluridisciplinarité ;

- 1 enseignement facultatif.

Pour les CAP agricoles, la grille horaire diffère selon la spécialité. Pour en savoir plus : www.chlorofil.fr, rubrique « Diplômes et ressources pour l'enseignement ».

● LE BAC PROFESSIONNEL

Le bac professionnel est un diplôme de niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles. Décliné dans près de 100 spécialités, il peut conduire à une insertion immédiate dans la vie active ou à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, en particulier en BTS en 2 ans.

Il peut se préparer sous statut scolaire ou en apprentissage pour la totalité ou une partie du cursus (*lire p. 5*).

Si l'élève s'inscrit dans une formation sous statut scolaire, il doit obligatoirement choisir une 2^{de} organisée par familles de métiers. Pour les bacs professionnels qui n'entrent pas dans une famille de métiers, le choix de la spécialité se fait dès la 2^{de}.

14 familles de métiers sont proposées en 2^{de} professionnelle à la rentrée 2021 (*lire p. 10*). Elles regroupent des spécialités de bac professionnel qui présentent des compétences communes à tous les métiers d'un même secteur, ce qui laisse à l'élève un temps supplémentaire pour choisir le bac professionnel qu'il veut préparer en 1^{re} et en terminale.

Le baccalauréat professionnel se déroule en 3 ans :

- **la 2^{de} professionnelle.** L'élève entre soit dans une 2^{de} organisée par familles de métiers, soit dans une 2^{de} hors familles de métiers.

À noter : si la spécialité qui l'intéresse n'est pas proposée dans son établissement, il lui est possible de poursuivre sa formation ailleurs.

Des tests de positionnement ont lieu à la mi-septembre. En fin d'année de 2^{de} organisée par familles de métiers, l'élève choisit la spécialité qu'il souhaite poursuivre en 1^{re} et terminale professionnelles.

- **la 1^{re} professionnelle.** L'élève approfondit ses compétences professionnelles ; son temps de formation en milieu professionnel augmente. Il commence la préparation d'un chef-d'œuvre, c'est-à-dire une ou des réalisations collectives ou individuelles d'un produit, d'un événement... assurées dans un cadre pluridisciplinaire.

- **la terminale professionnelle.** L'élève poursuit sa spécialité. Les heures de consolidation, d'accompagnement personnalisé et d'accompagnement au choix d'orientation lui permettent de préparer des modules soit d'insertion professionnelle (préparation à l'emploi : recherche d'emploi, CV, entretiens, préparation à la création d'entreprise, etc.), soit de poursuite d'études (renforcement méthodologique, préparation à la procédure Parcoursup, etc.). Le choix du module n'est pas définitif : au cours du 1^{er} trimestre, l'élève travaille sur les éléments communs aux deux modules, afin de pouvoir changer s'il le souhaite.

La formation comprend :

- **des enseignements généraux :** français, histoire-géographie et enseignement moral et civique, mathématiques, langue vivante, arts appliqués et cultures artistiques, éducation physique et sportive et des enseignements d'économie-gestion ou d'économie-droit, de physique-chimie ou une seconde langue vivante selon la spécialité du bac choisi ;

- **des enseignements professionnels.** Certaines heures se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques-sciences. Des heures sont aussi consacrées dans l'emploi du temps à la réalisation d'un chef-d'œuvre présenté en fin de terminale et évalué pour l'examen ;

- **des périodes de formation en milieu professionnel.** Entre 18 et 22 semaines de stage selon les spécialités, réparties sur les 3 ans ;

- **des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation.** Après un test de positionnement en début d'année, l'élève consolidera sa maîtrise du français et des mathématiques si nécessaire. Tout au long du parcours, selon ses besoins et ses projets personnels, il pourra bénéficier de soutien, d'aide pour l'élaboration de son projet d'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

● LE BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE

Quatre familles de métiers sont proposées en 2^{de} professionnelle :

- productions ;
- nature-jardin-paysage-forêt ;
- conseil vente ;
- alimentation - bio-industrie de laboratoire.

L'enseignement agricole propose en outre **deux classes de 2^{de} professionnelle dédiées :**

- services aux personnes et aux territoires ;
- technicien en expérimentation animale.

Le bac comprend sur 3 ans :

- **des enseignements généraux :** lettres modernes, histoire-géographie, technologies de l'informatique et du multimédia, documentation, sciences économiques, sociales et de gestion, langue vivante, biologie-écologie, mathématiques, physique-chimie, informatique, éducation socio-culturelle, éducation physique et sportive ;

- **des enseignements professionnels :** techniques professionnelles, sciences économiques ;

- **des enseignements à l'initiative des établissements ;**

- **un stage collectif** pour l'éducation à la santé et au développement durable (1 semaine en 2^{de} professionnelle et 1 semaine sur le cycle terminal) ;

- **des travaux pratiques renforcés :** chantier école ;

- **une mise à niveau des élèves :** 1 semaine en 2^{de} professionnelle ;

- **des périodes de formation en milieu professionnel :** 14 à 16 semaines de stage dont 13 semaines prises sur la scolarité (12 semaine de stage individuel en milieu professionnel et 1 semaine de stage collectif).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.chlorofil.fr, rubrique « Diplômes et ressources pour l'enseignement ».

● LE BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Le BPA est un diplôme national de niveau 3 (comme le CAP) du cadre national des certifications professionnelles, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Le BPA se décline en sept secteurs professionnels : production animale, horticulture, forêt, industries alimentaires, vigne et vin, agroéquipement et aménagements paysagers. Il se prépare en 2 ans après la 3^e en apprentissage. Il est délivré selon la modalité des unités capitalisables. Il atteste une qualification professionnelle d'ouvrier qualifié dans le domaine agricole. Il existe neuf spécialités de BPA.

LISTE DES BACS PROFESSIONNELS

Accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile; option B en structure	Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial; option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale
Aéronautique, options avionique; structure; système	Métiers du cuir, options chaussures; maroquinerie; sellerie-garnissage
Agroéquipement	Métiers et arts de la pierre
Aménagement et finition du bâtiment	Microtechniques
Aménagements paysagers	Optique-lunetterie
Animation - enfance et personnes âgées (1 ^{re} session en 2023)	Organisation de transport de marchandises (1 ^{re} session d'examen 2023)
Artisanat et métiers d'art, options communication visuelle plurimédia; facteur d'orgues - organier; facteur d'orgues - tuyautier; marchandisage visuel; métiers de l'enseigne et de la signalétique; tapissier d'ameublement; verrerie scientifique et technique	Ouvrages du bâtiment: métallerie
Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (1 ^{re} session d'examen 2023)	Perruquier-posticheur
Aviation générale	Photographie
Bio-industries de transformation	Pilote de ligne de production
Boucher-charcutier-traiteur	Plastiques et composites
Boulangier-pâtissier	Poissonnier-écailler-traiteur
Commercialisation et services en restauration	Polyvalent navigant pont/machine (1 ^{re} session d'examen en 2022)
Conducteur transport routier marchandises	Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)	Productions aquacoles
Conduite et gestion de l'entreprise agricole	Réalisation de produits imprimés et plurimédia, option A productions graphiques; option B productions imprimées
Conduite et gestion de l'entreprise hippique	Réparation des carrosseries
Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole	Services aux personnes et aux territoires
Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche; (1 ^{re} session d'examen en 2022)	Systèmes numériques option A sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire; option B audiovisuels, réseau et équipement domestiques; option C réseaux informatiques et systèmes communicants
Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce/plaisance professionnelle options voile; yacht (1 ^{re} session en 2022)	Technicien conseil-vente en univers jardinerie (1 ^{re} session d'examen en 2022)
Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin	Technicien conseil-vente en alimentation (1 ^{re} session 2023)
Construction des carrosseries	Technicien conseil-vente en animalerie
Cuisine	Technicien constructeur bois
Cultures marines	Technicien d'études du bâtiment, option A études et économie; option B assistant en architecture
Électromécanicien marine	Technicien en réalisation de produits mécaniques, option A réalisation et suivi de productions, option B réalisation et maintenance des outillages (1 ^{re} session 2024)
Esthétique, cosmétique, parfumerie	Technicien de fabrication bois et matériaux associés
Étude et définition de produits industriels (en rénovation)	Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques (en rénovation)
Étude et réalisation d'agencement	Technicien de scierie
Façonnage de produits imprimés, routage	Technicien du bâtiment: organisation et réalisation du gros œuvre
Fonderie	Technicien du froid et du conditionnement d'air (en rénovation)
Forêt	Technicien en appareillage orthopédique
Gestion des milieux naturels et de la faune	Technicien en chaudronnerie industrielle
Gestion des pollutions et protection de l'environnement	Technicien en expérimentation animale
Hygiène, propreté, stérilisation	Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques (en rénovation)
Interventions sur le patrimoine bâti options maçonnerie; charpente; couverture	Technicien en prothèse dentaire
Laboratoire contrôle qualité	Technicien en réalisation de produits mécaniques, option A réalisation et suivi de productions, option B réalisation et maintenance des outillages (1 ^{re} session 2024)
Logistique	Technicien gaz
Maintenance des matériels option A matériels agricoles; option B matériels de construction et de manutention; option C matériels d'espaces verts	Technicien géomètre-topographe
Maintenance des systèmes de production connectés (1 ^{re} session d'examen 2024)	Technicien menuisier agenceur
Maintenance des véhicules option A voitures particulières; option B véhicules de transport routier; option C motocycles	Technicien modeleur
Maintenance nautique	Techniques d'interventions sur installations nucléaires
Menuiserie aluminium-verre	Traitements des matériaux
Métiers de l'accueil	Transport fluvial
Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	Travaux publics
Métiers de l'entretien des textiles, option A blanchisserie, option B pressing (1 ^{re} session d'examen 2024)	
Métiers de la coiffure (1 ^{re} session d'examen en 2023)	
Métiers de la mode - vêtements	
Métiers de la sécurité	

LISTE DES 2^{DES} PROFESSIONNELLES FAMILLES DE MÉTIERS AVEC LEURS SPÉCIALITÉS DE BAC PRO

MÉTIERS DE L'AÉRONAUTIQUE	MÉTIERS DES INDUSTRIES GRAPHIQUES ET DE LA COMMUNICATION
Aéronautique option avionique	Façonnage de produits imprimés, routage
Aéronautique option système	Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques
Aéronautique option structure	Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B productions imprimées
Aviation générale	
MÉTIERS DE L'ALIMENTATION	2^{DE} PROFESSIONNELLE ENSEIGNEMENT AGRICOLE
Boucher-charcutier-traiteur	MÉTIERS DE L'ALIMENTATION - BIO-INDUSTRIES - LABORATOIRE
Boulangier-pâtissier	Bio-industries de transformation
Poissonnier-écailler-traiteur	Laboratoire contrôle qualité
MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION	MÉTIERS DE LA NATURE-JARDIN-PAYSAGE-FORÊT
Commercialisation et services en restauration	Aménagements paysagers
Cuisine	Forêt
MÉTIERS DE LA BEAUTÉ ET DU BIEN-ÊTRE	Gestion des milieux naturels et de la faune
Esthétique, cosmétique, parfumerie	MÉTIERS DES PRODUCTIONS
Métiers de la coiffure	Agroéquipement
MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE, DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)
Aménagement et finition du bâtiment	Conduite et gestion de l'entreprise agricole
Interventions sur le patrimoine bâti option A maçonnerie	Conduite et gestion de l'entreprise hippique
Interventions sur le patrimoine bâti option B charpente	Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole
Interventions sur le patrimoine bâti option C couverture	Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin
Menuiserie aluminium-verre	Productions aquacoles
Ouvrages du bâtiment: métallerie	MÉTIERS DU CONSEIL VENTE
Technicien du bâtiment: organisation et réalisation du gros œuvre	Technicien conseil-vente en alimentation (1 ^{re} session 2023)
Travaux publics	Technicien conseil-vente en animalerie
MÉTIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE	Technicien conseil-vente en univers jardinerie
Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	HORS FAMILLES DE MÉTIERS
Logistique	Services aux personnes et aux territoires
Organisation de transport de marchandises	Technicien en expérimentation animale
MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT	2^{DE} PROFESSIONNELLE ENSEIGNEMENT MARITIME
Métiers de l'accueil	MÉTIERS DE LA MER
Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial	Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce/ plaisance professionnelle options voile; yacht
Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale	Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche
MÉTIERS DES ÉTUDES ET DE LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE DU BÂTIMENT	Électromécanicien marine
Technicien d'études du bâtiment option A études et économie	Polyvalent navigant pont/machine
Technicien d'études du bâtiment option B assistant en architecture	HORS FAMILLES DE MÉTIERS
Technicien géomètre-topographe	Cultures marines

LISTE DES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLE DE MÉTIERS

Accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile
Accompagnement, soins et services à la personne option B en structure
Animation - enfance et personnes âgées
Artisanat et métiers d'art option facteur d'orgues - organier
Artisanat et métiers d'art option facteur d'orgues - tuyautier
Artisanat et métiers d'art option communication visuelle pluri-média
Artisanat et métiers d'art option merchandising visuel
Artisanat et métiers d'art option métiers de l'enseigne et de la signalétique
Artisanat et métiers d'art option tapisserie d'ameublement
Artisanat et métiers d'art option verrerie scientifique et technique
Conducteur transport routier marchandises
Construction des carrosseries
Étude et définition de produits industriels (en rénovation)
Gestion des pollutions et protection de l'environnement
Hygiène, propreté, stérilisation
Maintenance nautique
Métiers de la mode - vêtements
Métiers de la sécurité
Métiers du cuir option chaussures
Métiers du cuir option maroquinerie
Métiers du cuir option sellerie-garnissage
Métiers de l'entretien des textiles, option A blanchisserie, option B pressing (1 ^{re} session d'examen 2024)
Métiers et arts de la pierre
Optique-lunetterie
Perruquier-posticheur
Photographie
Plastiques et composites
Réparation des carrosseries
Technicien constructeur bois
Technicien en appareillage orthopédique
Technicien en prothèse dentaire
Technicien gaz
Techniques d'interventions sur installations nucléaires
Transport fluvial

LISTE DES FAMILLES DE MÉTIERS À LA RENTRÉE 2021

MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS ET DES VÉHICULES

Maintenance des matériels option A matériels agricoles
Maintenance des matériels option B matériels de construction et de manutention
Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts
Maintenance des véhicules option A voitures particulières
Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier
Maintenance des véhicules option C motocycles

MÉTIERS DE LA RÉALISATION DE PRODUITS MÉCANIQUES

Fonderie
Microtechniques
Technicien en réalisation de produits mécaniques, option A réalisation et suivi de productions, option B réalisation et maintenance des outillages (1 ^{re} session 2024)
Technicien en chaudronnerie industrielle
Technicien modeleur
Traitements des matériaux

MÉTIERS DU BOIS

Étude et réalisation d'agencement
Technicien de fabrication bois et matériaux associés
Technicien menuisier agencéur

MÉTIERS DU NUMÉRIQUE ET DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
Systèmes numériques option A sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire
Systèmes numériques option B audiovisuels, réseau et équipement domestiques
Systèmes numériques option C réseaux informatiques et systèmes communicants
Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques (en rénovation)
Technicien du froid et du conditionnement d'air (en rénovation)
Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques (en rénovation)

MÉTIERS DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISÉES

Maintenance des systèmes de production connectés
Pilote de ligne de production
Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
Technicien de scierie

● UN DIPLÔME PROFESSIONNEL, ET APRÈS ?

Dans de nombreux secteurs, un CAP et un bac professionnel suffisent pour démarrer dans un métier. Vous pouvez vous présenter sur le marché du travail tout de suite après l'obtention de votre diplôme ou vous pouvez également continuer à vous former.

Après un CAP ou un bac professionnel

La FCIL (formation complémentaire d'initiative locale)

La FCIL répond à un besoin local de formation et d'emploi, d'une durée de 6 mois à 1 an. En lycée professionnel ou en école privée, elle permet de se spécialiser, les élèves effectuant de nombreux stages. Ainsi la FCIL secrétariat médical est possible après un bac pro assistance à la gestion des organisations et de leurs activités; la FCIL technicien aéronautique sur commande numérique est possible après un bac pro industriel.

La MC (mention complémentaire)

La MC se prépare en 1 an sous statut scolaire ou en apprentissage ou en formation continue. Elle permet une adaptation à l'emploi en ajoutant une spécialisation à la qualification du diplôme professionnel de départ. Il existe des MC dans de nombreux secteurs d'activité: la restauration, le bâtiment, le commerce, etc. Par exemple, après un CAP coiffure, possibilité de préparer une MC coiffure-coupe-couleur; après un bac pro commercialisation et services en restauration, une MC employé barman ou organisateur de réception...

Le CS (certificat de spécialisation agricole)

Le CS se prépare en 1 an, en apprentissage, après un CAP agricole ou un bac professionnel agricole selon les spécialités. Il permet d'acquérir une qualification professionnelle spécialisée. Par exemple, après un CAP agricole métier de l'agriculture, possibilité de préparer un CS tracteurs et machines agricoles: utilisation et maintenance; après un bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole, possibilité de préparer un CS conduite d'un élevage caprin.

Après un CAP

Le BP/BPA (brevet professionnel/brevet professionnel agricole)

Le BP/BPA se prépare en 2 ans, en apprentissage ou en formation continue. Il met l'accent sur la maîtrise d'un métier (électricien, libraire, boucher, menuisier...). Il est exigé dans certaines professions (par exemple coiffeur ou boulanger) pour s'installer à son compte.

Le BMA (brevet des métiers d'art)

Le BMA se prépare en 2 ans après un CAP des métiers d'art. Il forme des spécialistes en conception, fabrication, réparation d'objets fabriqués en petites séries ou à l'unité (en joaillerie, reliure, verre, céramique, ébénisterie, etc.).

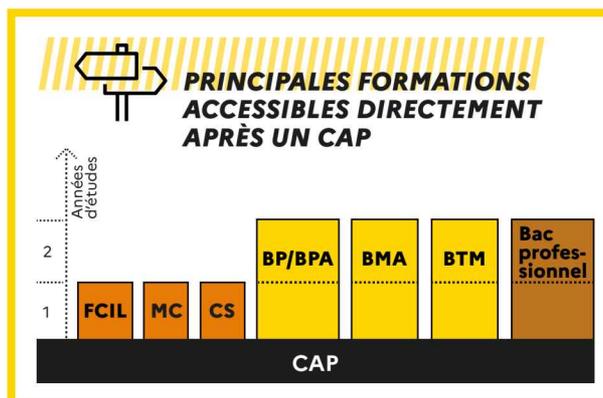
Le BTM (brevet technique des métiers)

Le BTM se prépare en 2 ans, il est délivré par les CMA (chambres de métiers et de l'artisanat), ce n'est pas un diplôme de l'Éducation nationale. Il permet de devenir chef d'atelier dans une entreprise artisanale, ou chef de fabrication dans les services de la production et de la commercialisation, ou de se mettre à son compte. Domaines professionnels concernés: métiers de bouche (chocolatier, glacier ou pâtissier, par exemple), énergie-électricité, tapisier décorateur, photographie, agriculture, fleuristerie, paramédical, etc.

À noter: après un CAP, vous pouvez aussi préparer un autre CAP en 1 an pour renforcer votre polyvalence.

Le bac professionnel

Après l'obtention d'un CAP, on peut préparer un bac professionnel dans une spécialité en cohérence avec celle de son CAP. Vous pourrez rejoindre directement une 1^{re} professionnelle, ce qui permet de préparer le bac professionnel en 2 ans (*lire p. 7*).



Après un bac professionnel

**Le BTS/BTSA
(brevet de technicien supérieur/brevet de technicien supérieur agricole)**

Le BTS/BTSA se prépare en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage. Tourné vers la pratique, il permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu (transport, électronique, édition, design, etc.). Environ un tiers des bacheliers professionnels poursuivent en BTS ou BTSA. Accès sélectif : un bon dossier scolaire et une forte motivation sont nécessaires.

La classe passerelle

La classe passerelle est un dispositif concernant les bacheliers professionnels qui ont reçu un avis favorable du conseil de classe en terminale mais qui n'ont eu aucune proposition d'admission en BTS via Parcoursup. Il s'agit d'une année de transition afin de consolider les acquis, développer certaines compétences pour permettre aux élèves de réussir leurs études, avant d'intégrer le parcours BTS.

Les FSS (formations supérieures de spécialisation)

Ces formations conduisent à un diplôme d'établissement, et se déroulent en 1 an, avec 400 heures minimum d'enseignement. Elles comprennent un tronc commun d'enseignements permettant l'acquisition d'une culture générale et des unités d'enseignements de spécialité correspondant à un parcours professionnel organisé dans un secteur d'activité ou une branche professionnelle. Elles intègrent, par ailleurs, au moins pour la moitié du temps de formation, une période d'immersion en milieu professionnel de 12 à 16 semaines permettant l'acquisition de compétences techniques et professionnelles spécifiques. Cette période de stage fait l'objet d'un rapport évalué par l'équipe pédagogique.

Une FSS validée sanctionne un niveau correspondant à 60 crédits ECTS.

**Le DN MADE
(diplôme national des métiers d'art et du design)**

Le DN MADE se prépare en 3 ans sous statut scolaire ou en apprentissage. Il permet d'acquérir des connaissances et des compétences professionnelles dans différents champs des métiers d'art et du design. Le DN MADE couvre 14 mentions : animation ; espace ; événement ; graphisme ; innovation sociale ; instrument ; livre ; matériaux ; mode ; numérique ; objet ; ornement ; patrimoine ; spectacle.

Accès sélectif, sur dossier scolaire et « projet de formation motivé » et présentation de productions personnelles représentatives de son univers visuel.

À savoir : il reste actuellement deux DMA, DMA arts de l'habitat option décors et mobiliers et DMA lutherie.

**BUT
(bachelor universitaire de technologie)**

Le BUT se prépare en 3 ans sous statut scolaire ou en apprentissage. Cette formation correspond moins au profil des bacheliers professionnels. Accès sélectif, sur dossier scolaire voire tests et/ou entretien de motivation. ■

